

6

Les femmes et l'ODD 2 – Promouvoir une agriculture durable

Alors que les femmes représentent une part croissante des travailleurs agricoles, les discriminations sexuées se traduisent pour les femmes, dans une bonne partie du monde en développement, par une vulnérabilité plus grande à la faim et aux effets négatifs des dommages causés à l'environnement par l'agriculture intensive, comparativement aux hommes. Il est essentiel de s'attaquer aux discriminations qui limitent l'accès à la terre et aux ressources naturelles et de remédier aux disparités entre les sexes en matière d'éducation, de formation et de finance si l'on veut permettre aux femmes d'accroître la productivité agricole et de promouvoir des pratiques agricoles plus durables. Certains de ces obstacles persistent également dans les pays avancés, en particulier en matière de compétences à acquérir et de représentation dans les processus décisionnels.

6.1. Éléments à retenir

Ce chapitre fait le tour des liens existant entre l'égalité femmes-hommes et l'agriculture durable. Le manque de données ventilées par sexe constitue un enjeu majeur pour avancer dans l'analyse nécessaire, mais les éléments dont on dispose montrent un lien clair entre les discriminations sexuées, la sous-alimentation et les pratiques agricoles non durables. Il est indispensable de prendre d'urgence des mesures pour s'attaquer à ce cercle vicieux, compte tenu de la place grandissante des femmes dans la production agricole :

Les dommages causés à l'environnement et le changement climatique constituent des facteurs de stress importants pour les systèmes alimentaires, notamment en raison de leurs incidences sur la production agricole et les écosystèmes essentiels. La production agricole elle-même est un facteur de stress important pour l'environnement, alors que l'agriculture, la sylviculture et les autres usages des terres représentent environ 23 % des émissions de gaz à effet de serre.

En Afrique et en Asie, les femmes représentent déjà entre 43 et 50 % du total des travailleurs agricoles. Quelque 80 % des terres agricoles sont gérées par des petits exploitants, qui fournissent eux-mêmes environ 80 % des disponibilités alimentaires. Parmi les petits exploitants africains, 70 % sont des femmes (FAO, 2016^[1]).

Partout, la majorité de la main-d'œuvre agricole travaille dans le secteur informel (98 % dans les pays en développement, 93 % dans les pays émergents et 59 % dans les pays développés). Les travailleuses agricoles, qui comptent pour environ 43 % de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement, sont surreprésentées dans les emplois saisonniers ou à temps partiel non ou mal rémunérés et donc probablement exclues des dispositifs de protection sociale (Rapsomanikis, 2015^[2]).

Dans une grande partie du monde en développement, le principal obstacle auquel les agricultrices se heurtent est la limitation de leurs droits à hériter, accéder à ou utiliser des terres et d'autres ressources productives. Si elles disposaient des mêmes droits et du même accès aux ressources, elles pourraient augmenter leurs rendements de 20 à 30 % (FAO, 2020^[3]).

Il est indispensable de lever les obstacles juridiques et culturels qui empêchent les femmes de participer pleinement à l'agriculture. Dans les pays en développement pour lesquels on dispose de données, en moyenne, 16 % des exploitants sont des femmes, contre 21 % dans les économies développées (UN Women, 2019^[4]).

Les politiques commerciales et d'investissement, les accords internationaux et la coopération pour le développement devraient introduire ou amplifier des mécanismes visant à intégrer les questions d'égalité femmes-hommes et de durabilité dans le secteur agricole, et à assurer une plus grande égalité d'accès aux marchés et à l'information sur les marchés.

Il est nécessaire de renforcer la collecte de données ventilées par sexe et de mêler les données existantes sur l'impact des pratiques agricoles non durables (exposition aux pesticides et impact de ces derniers, par exemple) et sur la contribution des femmes à la mise au point de méthodes agricoles durables, y compris de technologies qui réduisent le recours aux pesticides, comme l'agriculture de précision ou les biotechnologies.

Soutenir les activités agricoles durables menées par des femmes nécessite une approche territorialisée plus rigoureuse et plus soucieuse de l'égalité femmes-hommes. En outre, les femmes et les communautés autochtones, grâce à leurs connaissances traditionnelles, peuvent aider à identifier les problèmes et les difficultés auxquels la population locale est confrontée, et peuvent aussi offrir des solutions alternatives.

6.2. Principaux liens entre l'égalité des sexes, la promotion d'une agriculture durable et les autres ODD

Le développement de l'agriculture, essentiel au bien-être de l'humanité, a d'importantes répercussions sur l'environnement. La population mondiale continuant d'augmenter, nous aurons impérativement besoin de quantités plus importantes de nourriture – et de meilleure qualité –, en particulier compte tenu des différents défis sanitaires et environnementaux auxquels la planète est confrontée (notamment le COVID-19 et les autres maladies infectieuses touchant la production animale). La pandémie de COVID-19 a révélé que les vulnérabilités et les insuffisances des systèmes alimentaires mondiaux persistent et que, sous la pression, les impacts sur la production, la distribution et la consommation peuvent avoir des répercussions considérables sur les moyens de subsistance (FAO et al., 2020^[5]). Selon des projections récentes de l'OCDE et la FAO, la production agricole mondiale continuera de progresser au cours de la prochaine décennie sous l'effet d'une hausse de la demande due à la croissance démographique. La nourriture devrait également coûter moins cher aux ménages à mesure que le revenu augmente, avec toutefois des variations entre les pays des différentes catégories de revenu. Les groupes vulnérables et les plus bas revenus, souvent des femmes, restent néanmoins plus fragiles face aux changements pouvant intervenir dans la production et les prix alimentaires (OECD/FAO, 2020^[6]).

Toutefois, l'augmentation de la production agricole et alimentaire (commercialisation de produits agricoles) peut aussi exercer une pression considérable sur l'environnement. L'agriculture, la foresterie et les autres affectations des terres (AFAT) sont responsables de 23.1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (IPCC, 2019^[7]). L'intensification de certaines activités agricoles pourrait avoir des effets négatifs supplémentaires sur l'environnement et se traduire par un appauvrissement de la biodiversité, une aggravation des pénuries d'eau et une dégradation des sols (FAO, 2011^[8]). Les coûts économiques des externalités négatives associées à certaines pratiques agricoles sont énormes. Parmi ces externalités négatives, on peut citer : la perte de produits et de services fournis gratuitement par la nature à l'humanité, le changement climatique et l'incidence et l'impact accrus des zoonoses, qui sont souvent le résultat d'habitudes agricoles et alimentaires non durables (OECD, 2020^[9]) (OECD, 2020^[10]). L'utilisation excessive d'engrais et de pesticides peut aussi accroître les risques pour la santé humaine.

Les dommages causés à l'environnement et le changement climatique sont également des facteurs de stress importants pour les systèmes alimentaires, notamment en influant sur la production agricole et en affectant des écosystèmes cruciaux par la chasse et la pêche systématiques et industrielles. C'est particulièrement vrai dans le Nord canadien, où le changement climatique a des répercussions importantes sur les Premières Nations et cause une insécurité alimentaire pouvant atteindre 50 % dans ces communautés (Human Rights Watch, 2020^[11]). La précarité alimentaire est appelée à s'aggraver à mesure que les impacts du changement climatique s'intensifient et s'accroissent, rendant plus difficile encore l'accès de ces populations à la nourriture, aggravant la situation sanitaire et renforçant les inégalités. D'une manière générale, les femmes, les enfants, les personnes âgées, les peuples autochtones et les handicapés sont les plus exposés au risque d'insécurité alimentaire grave et de malnutrition, encore intensifié par le changement climatique (FAO, 2019^[12]).

Le « triple défi » consistant à assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, à garantir les moyens de subsistance, à utiliser les ressources naturelles de manière durable et à atténuer le changement climatique est urgent. Les gains d'efficacité et l'innovation sont essentiels pour améliorer la productivité, ce qui pourrait réduire les changements d'affectation des terres et les émissions de gaz à effet de serre qui en résultent (OECD, 2021^[13]). L'adoption de technologies, telles que les nouvelles techniques de sélection végétale, pourrait être particulièrement importante pour accroître les rendements dans les régions où l'expansion agricole implique la conversion de paysages riches en carbone et en biodiversité (IPCC, 2019^[7]). Cependant, dans la mesure où de nombreux agriculteurs continuent de dépendre de marchés informels pour acheter leurs produits, leur accès aux nouvelles technologies est souvent limité.

L'ODD 2, comme prévu par la Conférence « Rio+20 » des Nations Unies sur le développement durable de 2012, pose les principes à suivre pour promouvoir une agriculture durable et adopter des méthodes de production agricole plus viables. Évoluer vers une agriculture durable est indispensable non seulement pour atteindre l'objectif d'élimination de la faim (ODD 2), mais aussi pour promouvoir une meilleure santé et réduire les taux de mortalité imputables à l'utilisation de produits chimiques, à l'insalubrité de l'eau, et à la pollution et la contamination des sols (ODD 3). L'agriculture durable est directement liée à l'utilisation des ressources naturelles, et par conséquent elle va de pair avec une gestion durable de l'eau (ODD 6), des modes de production et de consommation responsables (ODD 12), la lutte contre les changements climatiques (ODD 13), l'exploitation durable des écosystèmes et des forêts et la préservation des sols et de la biodiversité (ODD 15). Elle est aussi influencée par l'urbanisation, en particulier lorsque celle-ci implique la conversion de terres précédemment agricoles (ODD 11). Par ailleurs, une partie de la production agricole est utilisée pour fabriquer des biocarburants, ce qui a une incidence sur la consommation d'énergies fossiles et renouvelables ainsi que sur l'occupation des sols, les revenus et la production alimentaire (ODD 7). Enfin, l'agriculture est étroitement liée à l'éducation et à l'accès à de nouveaux savoirs et compétences susceptibles de favoriser une transition vers la durabilité (ODD 4) ; elle est aussi une composante essentielle de la création de revenus et de la croissance économique (ODD 8).

L'égalité des sexes (ODD 5) a une grande influence sur la réalisation de l'ODD 2 relatif à l'agriculture durable. Le cadre des ODD fait référence au rôle des femmes (et à celui d'autres groupes) en tant que petits exploitants, reconnaît leurs connaissances traditionnelles et leur rôle dans le maintien de la diversité génétique des semences, des plantes et des animaux (cible 2.5) et soutient l'égalité de propriété des terres agricoles et de leur accès (cible 5.a). L'égalité d'accès des hommes et des femmes aux ressources productives devrait accroître la production agricole. La réalisation de l'ODD 5 constitue donc une étape essentielle pour atteindre l'ODD 2.

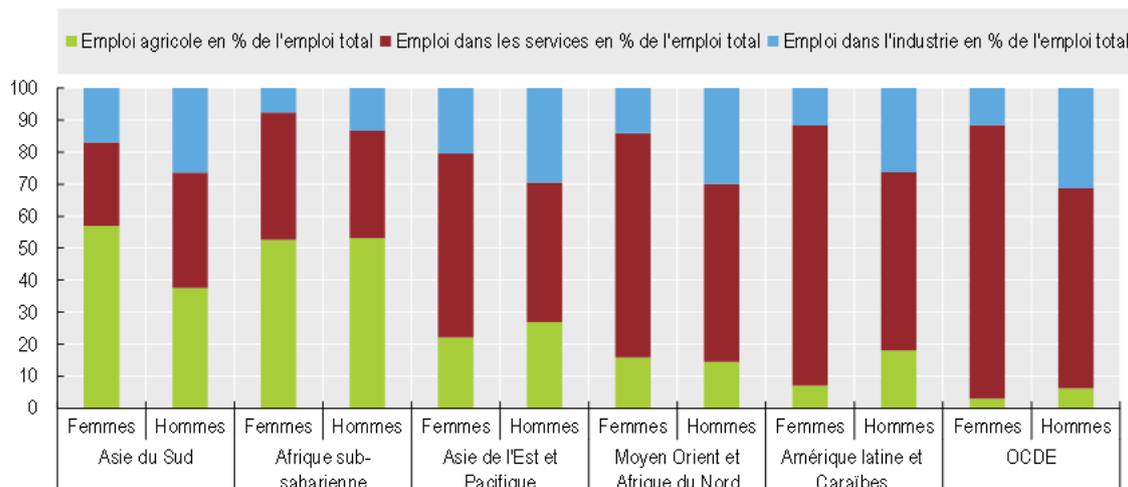
6.3. Disparités entre les sexes dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et les effets des pratiques agricoles non durables sur la santé

6.3.1. Les femmes dans l'agriculture

Dans certains pays, la part des femmes dans la main-d'œuvre agricole augmente, une tendance qui est particulièrement visible dans les petites exploitations. En 2019, l'emploi féminin dans l'agriculture représentait 25.3 % de l'emploi féminin total dans le monde, contre 27.7 % pour les hommes (ILOSTAT, 2021^[14]).

Graphique 6.1. Répartition de l'emploi total par sexe et par secteur

En pourcentage, données 2019



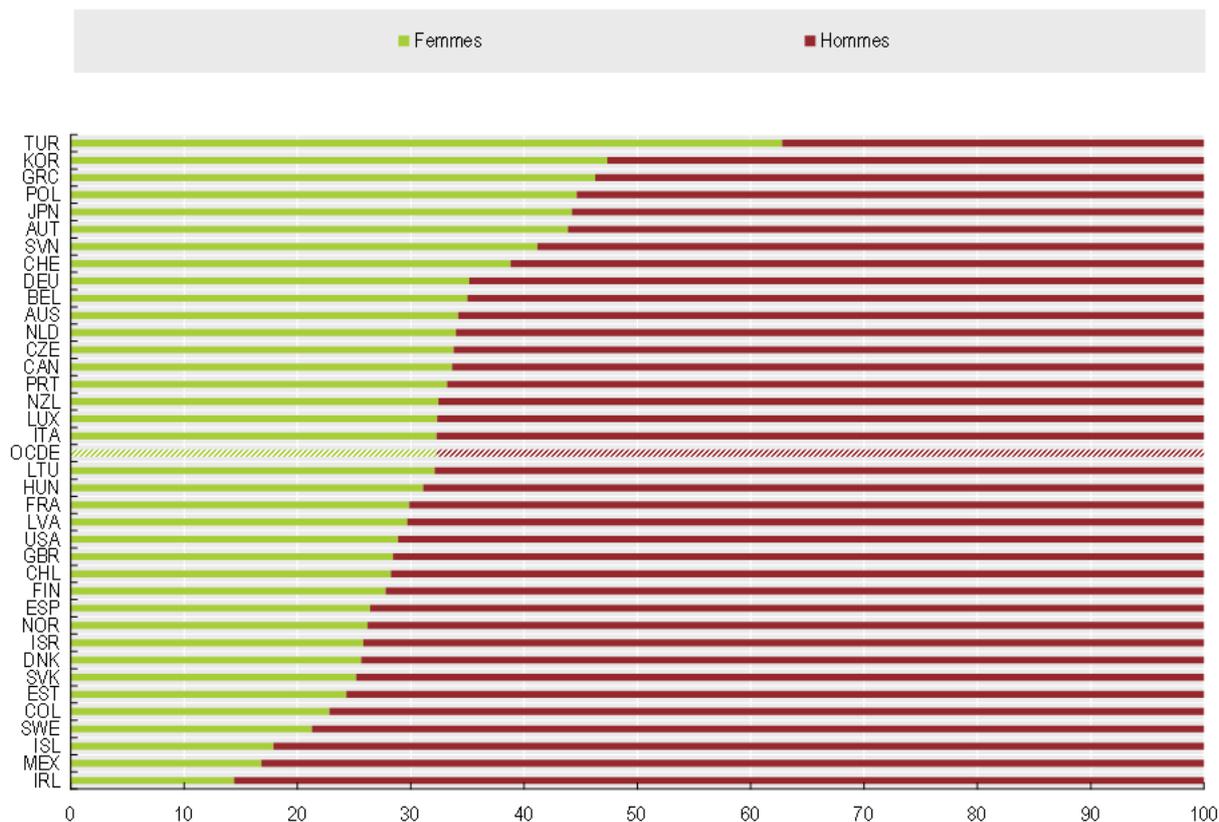
Note : L'Organisation internationale du travail (OIT) classe l'activité économique en utilisant la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), révision 2 (1968), révision 3 (1990) et révision 4 (2008). La classification est fondée sur le secteur, et non sur le type de travail effectué (métier ou profession). La somme des catégories doit atteindre 100 %. Dans le cas contraire, les différences sont dues à des travailleurs qui ne sont pas classés par activité économique. Cette série, qui fait partie des estimations de l'OIT, est harmonisée pour garantir la comparabilité entre les pays et dans le temps en tenant compte des différences de source de données, de champ couvert, de méthodologie et d'autres facteurs propres à chaque pays. Les estimations reposent principalement sur des enquêtes représentatives de la population active au niveau national, d'autres sources (recensements de la population et estimations communiquées au niveau national) n'étant utilisées que lorsqu'il n'existe pas de données d'enquête.

Source : Organisation internationale du travail, base de données ILOSTAT (ILOSTAT, 2021^[14]). Estimations de l'OIT telles que présentées dans les indicateurs du développement dans le monde (WDI, 2021^[15]).

Le Graphique 6.1 montre la répartition de l'emploi total entre hommes et femmes dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services en 2019. Il couvre les régions d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie de l'Est et du Pacifique, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, d'Asie du Sud et de l'OCDE. Nous observons que le secteur agricole est le principal employeur en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud pour les hommes comme pour les femmes. Dans ces régions, l'emploi des femmes dans l'agriculture dépasse 50 % de l'emploi total des femmes. Cette situation contraste avec celle de la main-d'œuvre féminine agricole des pays de l'OCDE, qui est inférieure à 5 %. Les disparités entre les sexes les plus marquées dans le secteur agricole sont observées en Asie du Sud, où, sur l'emploi total, la part de femmes travaillant dans l'agriculture est supérieure de près de 20 % à celle des hommes. L'Afrique subsaharienne est la région qui affiche le taux d'activité le plus paritaire dans le secteur agricole.

Graphique 6.2. Répartition de l'emploi par sexe dans le secteur agricole (pays de l'OCDE)

En pourcentage, données 2019



Note : Les données présentées ont été calculées à l'aide des indicateurs de l'OIT : « Ratio emploi/population par sexe, 15+, (% de la population totale) » et « Emploi dans l'agriculture par sexe (% de l'emploi par sexe) ». Le ratio emploi/population correspond à la proportion de la population d'un pays qui a un emploi. L'emploi est défini comme les personnes d'âge actif qui, au cours d'une courte période de référence, ont exercé une activité quelconque pour produire des biens ou fournir des services à titre onéreux, qui étaient au travail au cours de la période de référence (c'est-à-dire qui ont occupé un emploi pendant au moins une heure) ou non en raison d'une absence temporaire ou d'un aménagement du temps de travail. Les personnes âgées de 15 ans et plus sont généralement considérées comme la population en âge de travailler. L'Organisation internationale du travail (OIT) classe l'activité économique en utilisant la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), révision 2 (1968), révision 3 (1990) et révision 4 (2008).

Source : Organisation internationale du travail, base de données ILOSTAT (ILOSTAT, 2021^[14]). Estimations de l'OIT telles que présentées dans les indicateurs du développement dans le monde (WDI, 2021^[15]).

Comme le montre le Graphique 6.1, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la main-d'œuvre du secteur agricole est beaucoup plus réduite. Toutefois, en Turquie, en Colombie, au Mexique et en Grèce, le secteur agricole continue de représenter plus de 9 % de l'emploi total, tandis que l'emploi agricole au Luxembourg et en Belgique représente moins de 1 % de l'emploi total. Le Graphique 6.2 montre la répartition par sexe de la main-d'œuvre agricole dans tous les pays de l'OCDE. La Turquie est le seul pays Membre de l'OCDE où l'emploi des femmes est plus représenté dans la main-d'œuvre agricole que celui des hommes, de près de 25 %. Parmi les pays où l'agriculture emploie plus de 9 % de la population totale, le Mexique et la Colombie se distinguent par leur faible représentation des femmes, qui représentent à peine 25 % de la main-d'œuvre agricole totale. Cette situation explique les appels lancés par la société civile en faveur d'une plus grande intégration des femmes dans les secteurs agricoles de ces pays, comme dans les secteurs de la production de café et de haricots en Colombie, où les femmes se déclarent contraintes à des rôles spécifiques (Global Coffee Platform (GCP), 2018^[16]) (Avila-Santamaria and Del Pilar Useche, 2016^[17]).

6.3.2. Les femmes dans la petite agriculture

La sécurité alimentaire est un problème grandissant dans une bonne partie du monde en développement, tandis que le gaspillage alimentaire ne faiblit pas dans les pays avancés (FAO, 2015^[18]). La faim touche souvent les personnes participant directement à la production de nourriture. Les données ventilées par sexe sur les personnes sous-alimentées aux niveaux mondial ou régional ne sont pas facilement disponibles, mais les recherches montrent que les femmes sont plus exposées au risque de sous-alimentation que les hommes (UNDP, 2012^[19]) (Sethuraman and Duvvury, 2007^[20]).

La cause profonde de cette situation est la discrimination dont les femmes sont victimes. Malgré leur importance dans l'agriculture, les exploitantes ont moins de droits en matière d'héritage, d'accès et d'utilisation des terres et d'autres ressources productives. Si les femmes disposaient des mêmes droits et du même accès aux ressources, elles pourraient augmenter leurs rendements de 20 à 30 %¹ (voir le chapitre 14 pour plus de détails sur les femmes et la question foncière). Les différences de rendement entre les hommes et les femmes dans l'agriculture diminuent sensiblement lorsque les deux sexes ont un accès égal aux ressources (Croppenstedt, Goldstein and Rosas, 2013^[21]).

Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, les femmes qui exercent des activités agricoles exploitent principalement des petites parcelles de terre et cultivent surtout des variétés traditionnelles pour leur consommation et pour la vente, tandis que les hommes exploitent habituellement des parcelles plus grandes sur lesquelles ils produisent essentiellement des cultures de rapport (World Bank, 2020^[22]). Les femmes rencontrent davantage de difficultés non seulement pour participer à la chaîne de production, mais aussi pour stocker, transformer, transporter et vendre, ce qui freine encore plus l'égalité des sexes dans le secteur agricole. Les femmes sont particulièrement touchées aussi par la destruction des terres marginales, qui sont souvent considérées comme moins importantes et moins utiles que les terres agricoles. Or, les terres marginales remplissent des fonctions de subsistance essentielles et revêtent une importance particulière pour les femmes et les peuples autochtones (CBD, 2008^[23]).

Les droits fonciers sont un autre défi pour les agricultrices. La base de données « Genre et droit à la terre » de la FAO montre que les femmes qui possèdent des terres ont généralement des droits moins sûrs, même si la propriété foncière est pour de nombreuses femmes une source de sécurité économique, en particulier dans les sociétés dépourvues de filets de sécurité et d'un marché du travail inclusif (FAO, 2021^[24]). Par exemple, un recensement agricole national de 2019 au Mexique montre que sur 4.9 millions de personnes dans le pays qui possèdent des unités agricoles, plus de 3.6 millions sont des hommes, alors que seulement 1.3 million sont des femmes (FAO, 2021^[24]). Lorsque les droits de propriété foncière sont principalement exercés par des hommes, les femmes ne sont pas représentées dans les espaces de décision et n'ont pas voix au chapitre ni de droit de vote dans les décisions relatives aux pratiques agricoles et d'élevage.

Les agricultrices sont plus exposées aux violences sexistes, car la majorité des travaux agricoles sont souvent réalisés hors de la vue d'autres personnes (Castañeda Carney et al., 2020^[25]). Les données montrent que c'est le cas tant dans les pays à revenu faible et intermédiaire que dans les pays à revenu élevé, et qu'il s'agit souvent de harcèlement sexuel de la part de supérieurs masculins et d'être contraint à accorder des faveurs sexuelles aux employeurs pour obtenir des contrats (Henry and Adams, 2018^[26]) (FIAN International, 2014^[27]).

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, les restrictions sur la circulation des biens et des personnes – notamment les fermetures de frontières, les confinements et d'autres mesures prises pour contenir la propagation du virus – perturbent les filières agricoles et les systèmes alimentaires. L'impact négatif et différencié selon le sexe sur les femmes est devenu visible à travers les dimensions de la sécurité alimentaire, la baisse du pouvoir d'achat et la diminution des capacités de distribution. Si cette situation affecte les agriculteurs en général, les femmes sont plus désavantagées parce qu'elles n'ont qu'un accès limité à différents produits et marchés, à des services tels que le financement et l'information. Les

recherches montrent que les actifs des femmes sont plus susceptibles d'être affectés par un choc de maladie ou un décès (Quisumbing, Kumar and Behrman, 2017^[28]) familial.

6.3.3. Effets de l'agriculture non durable sur la santé des femmes

L'agriculture a également des répercussions sur la santé à cause des pesticides employés surtout dans l'agriculture industrielle mais aussi dans de nombreuses petites exploitations. D'après les données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), on estime à 3 millions le nombre de cas d'empoisonnement par les pesticides chaque année, entraînant plus de 250 000 millions de décès dans le monde (Thundiyil et al., 2008^[29]). Il n'est pas facile de disposer de données ventilées par sexe sur l'utilisation, l'exposition et l'impact des pesticides, mais les femmes risquent peut-être davantage d'avoir des effets négatifs en raison d'un certain nombre de facteurs, dont une connaissance insuffisante des effets négatifs, un accès limité à la formation et un manque d'équipement de protection individuelle (Mrema et al., 2017^[30]) (Garrigou et al., 2020^[31]).

Un exemple de la République populaire de Chine montre qu'il existe des différences entre les sexes en ce qui concerne les connaissances sur les impacts des pesticides, les pratiques d'utilisation des pesticides et les comportements protecteurs, ce qui fait que les hommes sont mieux sensibilisés aux risques sanitaires associés mais adoptent moins de mesures ou de comportements protecteurs que les femmes lorsqu'ils utilisent des pesticides. Les travaux de recherche ont suggéré que des programmes éducatifs tenant compte de la problématique hommes-femmes devraient être mis en œuvre pour sensibiliser davantage les agriculteurs à la sécurité, ainsi qu'une plus grande disponibilité des données et des recherches sur ce sujet (Wang et al., 2017^[32]).

Par ailleurs, certains facteurs biologiques (différences de taille, physiologiques, hormonales et enzymatiques entre les femmes et les hommes, et entre les adultes et les enfants) créent une plus grande susceptibilité des femmes aux effets négatifs d'une exposition aux produits chimiques toxiques (UNDP, 2011^[33]). L'exposition aux produits chimiques se fait généralement par le biais de la consommation alimentaire, les données établissant un lien entre une plus forte consommation de fruits et légumes biologiques et une plus faible quantité de résidus de pesticides présents dans l'organisme (Berman et al., 2016^[34]). Travailler sur le terrain ou vivre à proximité de cultures peut aussi entraîner une exposition directe aux produits chimiques, mettant les travailleuses en contact direct avec les propriétés perturbatrices du système endocrinien de certains pesticides. Les effets nocifs sur la santé se sont manifestés par le lien entre les pesticides et les taux de cancer du sein (Watts, 2007^[35]) (Watts, 2013^[36]).

Dans un contexte de changement climatique, l'intensification de l'agriculture et les dommages qu'elle cause à l'environnement aggravent la situation des femmes, toujours plus nombreuses à exercer des activités agricoles, car les rendements diminuent à la suite des sécheresses, et aller chercher de l'eau – tâche principalement dévolue aux femmes – devient de plus en plus difficile. Il est donc urgent de transformer l'agriculture pour aller vers des pratiques plus durables.

6.4. Rôle des femmes dans l'agriculture durable

Des données concernant l'Afrique montrent que la capacité des femmes à s'adapter aux changements touchant leurs activités agricoles est identique ou supérieure à celle des hommes, malgré le fait qu'elles aient moins accès aux terres, au crédit, aux technologies modernes, aux semences améliorées et à l'éducation (UNDP, 2011^[33]). La FAO estime que permettre aux femmes d'accéder aux ressources productives dans la même mesure que les hommes dans le secteur agricole pourrait accroître les rendements des exploitations agricoles de 20 à 30 %. Cela se traduirait par une augmentation de la production agricole totale dans les pays en développement de 2.4 à 4 %, suivie d'une réduction de 12 à 17 % de la population souffrant de la faim dans le monde (FAO, 2011^[37]).

En outre, l'application de solutions tenant compte de la problématique hommes-femmes aux petites exploitations agricoles pourrait permettre à davantage de femmes d'adhérer aux chaînes de valeur agricoles (OECD/WTO, 2019^[38]). Cela aurait des effets d'entraînement sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé et la sécurité alimentaire. En outre, l'augmentation de la productivité grâce à des pratiques agricoles durables favorisera également la réduction des émissions. Il faudra aussi pour cela travailler davantage à combler la fracture numérique entre les sexes et à étendre l'application des outils numériques dans la production agricole – par exemple en assurant une gestion plus durable de l'eau et une baisse de la consommation de pesticides – ainsi que l'accès à un marché en ligne.

Les femmes des zones rurales et les peuples autochtones jouent un rôle important dans la conservation et la gestion de la biodiversité. Dans les pays en développement, les femmes sont souvent d'importantes utilisatrices et dépositaires des ressources naturelles (TEEB, 2015^[39]). Parce qu'elles sont tributaires des ressources naturelles et de leur environnement immédiat pour procurer à leur famille de la nourriture, des substances médicinales et du combustible, elles ont tout intérêt à préserver et protéger ces ressources. Il est essentiel de recueillir davantage de données sur les pratiques agricoles des femmes, en tenant compte de leurs connaissances traditionnelles, pour assurer l'adoption réussie de pratiques agricoles plus durables.

Les recherches générales sur le rôle des femmes dans la préservation de l'environnement font défaut, et les données ventilées par sexe sont plus rares que dans d'autres secteurs. Cependant, de plus en plus d'éléments montrent que les femmes - ainsi que les communautés autochtones - peuvent jouer un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement, souvent par le biais de leurs connaissances traditionnelles et de leurs méthodes agricoles (Kennedy et al., 2017^[40]) (Winniefridah and Manuku, 2013^[41]). Des études de cas démontrent également l'intérêt des femmes pour certaines pratiques culturelles durables, par exemple dans le bidonville de Kibera, au Kenya, où les femmes ont adopté les cultures verticales pour pallier le manque de place, ou encore au Niger, dans le cadre des initiatives de jardins maraîchers africains, où elles utilisent des technologies comme l'irrigation au goutte-à-goutte alimentée par des panneaux solaires pour cultiver les légumes pour leur propre consommation et pour les vendre (UNEP, 2016^[42]). La communauté mondiale s'emploie à faire avancer ce programme d'action, en particulier dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), dans le cadre des discussions sur la conservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2019^[43]). Cela souligne l'importance de recueillir des données au-delà du chef de famille, d'effectuer des enquêtes sur l'emploi du temps, et de poser aux femmes des questions spécifiques sur leurs besoins et leurs impacts afin de les aider à adapter les mesures prises en conséquence.

Éliminer les discriminations sexuées et d'une manière générale aider et encourager les femmes à s'engager dans des activités agricoles écologiquement durables pourrait favoriser la progression vers les cibles de l'ODD 2 sur le sujet, notamment la cible 2.3 sur les petits producteurs, la 2.4 sur une agriculture résiliente et viable, et la 2.5 sur la préservation des ressources génétiques végétales et animales, plus spécialement celles menacées de disparition. La prise en compte de la problématique hommes-femmes et de la problématique hommes-femmes dans l'investissement agricole, les échanges et les chaînes de valeur, ainsi que dans les politiques d'infrastructure rurale, pourrait contribuer à la réalisation des Objectifs 2.a et 2.b. Il existe des recueils de conseils en matière de conduite responsable des entreprises, qui peuvent aider les acteurs de la filière agricole à détecter et prévenir les impacts négatifs afin de garantir que les investissements agricoles contribuent au développement durable. Les États pourraient par exemple promouvoir activement le Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables, dans lequel on trouve des recommandations encourageant les entreprises à favoriser l'égalité des sexes en éliminant les discriminations à l'égard des femmes, en permettant leur participation effective à la prise de décision, et en facilitant leur traitement équitable dans l'accès et le contrôle des ressources naturelles, des services financiers et des marchés (OECD/FAO, 2016^[44]).

S'agissant des investissements, des projets comme le Mécanisme d'appui aux programmes multidonateurs de la FAO, qui vise à développer les chaînes de valeur en tenant compte de la dimension

sexuée et a été spécialement conçu pour permettre aux femmes de bénéficier plus équitablement des chaînes de valeur agroalimentaires, apportent une assistance technique et stratégique destinée à lever les obstacles qui empêchent les femmes rurales d'accéder aux marchés locaux, nationaux et mondiaux et d'en tirer bénéfice (FAO, 2019^[12]). Le programme a pour objectif de développer les capacités des femmes et d'augmenter les gains et les perspectives économiques que peuvent leur procurer des filières agroalimentaires plus performantes et inclusives, avec des retombées positives sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'éducation et la santé. Trois axes de travail ont été retenus : appuyer des activités de terrain ciblées sur les associations féminines et les entrepreneuses individuelles pour leur donner accès à des technologies permettant des économies de temps et de main-d'œuvre ; améliorer les compétences dans les activités agricoles et non agricoles, la gestion et le développement de l'entreprise ; et aider les décideurs à élaborer des outils renforçant la participation des femmes dans les segments à plus forte valeur ajoutée des chaînes de valeur. Le rôle essentiel joué par les femmes dans la promotion de pratiques agricoles durables est ainsi pleinement reconnu (FAO, 2019^[12]). Dans les pays en développement, les femmes sont responsables de la production de cultures de base (comme le riz, le blé et le maïs), qui produisent entre 60 % et 80 % de la nourriture, et peuvent couvrir jusqu'à 90 % de la consommation alimentaire dans les zones rurales pauvres (FAO, 2011^[37]) (FAO, 2014^[45]) (Menon, Van der Meulen Rodgers and Kennedy, 2017^[46]).

Les femmes sont souvent chargées de sélectionner, améliorer et adapter les variétés végétales lorsque la sélection des semences se fait sur place, à partir de critères fondés sur leurs caractères génétiques. Les femmes protègent et entretiennent les semences et le germoplasme destinés à être utilisés comme matériel de plantation dans les petites exploitations (Howard and Cuijpers, 2013^[47]) (Vernooy et al., 2017^[48]). Ils choisissent de cultiver des cultures différentes de celles des hommes, contribuant ainsi à la biodiversité agricole et à la sécurité alimentaire (Kennedy et al., 2017^[40]). Les femmes - et les enfants - sont aussi souvent responsables de la petite production animale et de la transformation du lait (FAO, 2013^[49]) (Subrahmanyeswari and Chander, 2013^[50]). En outre, dans les pays en développement, les femmes couvrent environ 80 % des besoins en soins de santé de leur famille, par le biais de la médecine traditionnelle, en utilisant une variété de plantes (Shewamene, Dune and Smith, 2020^[51]).

De meilleures pratiques agricoles pourraient contribuer à réduire l'utilisation de pesticides et les risques qui en découlent, y compris pour la santé humaine. Dans les pays où les agriculteurs ont adopté des techniques de lutte intégrée contre les ravageurs, les résultats montrent que la réduction de l'utilisation de pesticides peut aussi avoir un effet positif sur les rendements, les bénéfices et les revenus agricoles (OECD, 2016^[52]). Les compétences des femmes dans ces domaines offrent l'occasion de les faire des acteurs clés de la transition vers des pratiques plus durables, tandis que l'augmentation de la productivité offre des garanties pour assurer la sécurité alimentaire. Cependant, les femmes ne constituent pas un groupe homogène, et leurs rôles, droits et besoins, ainsi que leur relation avec les semences, les plantes et les terres, peuvent différer d'une région à l'autre et d'un pays à l'autre. Ces différences ou caractéristiques particulières doivent être prises en compte lors de l'introduction de pratiques agricoles.

Des politiques sensibles à la Genre qui visent à promouvoir des régimes alimentaires sains peuvent favoriser la transition vers des pratiques agricoles plus durables. Des régimes alimentaires plus sains ne permettent pas seulement de prévenir de nombreuses maladies non transmissibles, mais créent aussi des synergies pour réduire la pression environnementale sur les systèmes agricoles, en réduisant la demande et la consommation de produits (FAO, 2019^[53]) biologiques. Les femmes étant souvent membres du ménage chargé de l'alimentation, une politique alimentaire ciblée pourrait contribuer à maximiser ces possibilités.

Au sein de l'OCDE, il est indispensable également d'intégrer la dimension sexuée pour promouvoir une agriculture durable. D'après les données de la FAO, en moyenne, seulement 21.35 % des exploitants agricoles sont des femmes dans les pays de l'OCDE. Pourtant, dans l'Union européenne, les femmes représentent près de la moitié de la population rurale et 45 % de la population économiquement active (quelque 40 % d'entre elles exercent une activité déclarée dans leur exploitation familiale, mais l'on ne

possède pas de données sur l'emploi informel) (Franić and Kovačićek, 2019^[54]). En Europe centrale et orientale (hors UE), les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les zones rurales, à l'exception des 15-49 ans où les chiffres sont inversés. Elles apparaissent aussi plus dépendantes des gains retirés du travail agricole et, très souvent, leur travail domestique et leur travail dans l'exploitation ne sont pas clairement dissociés (FAO, 2018^[55]).

Dans les pays de l'OCDE, la discrimination peut également résulter de politiques ou de mesures conçues sans prise en compte des sexospécificités. L'Islande offre à cet égard un exemple intéressant car le pays fait figure d'avant-garde en matière d'égalité des sexes et a recours depuis 2009 à des outils d'intégration de la dimension sexuée dans la politique publique et les budgets. Dans le domaine de la budgétisation sexospécifique, les autorités islandaises ont récemment modifié les conditions dans lesquelles les agriculteurs pouvaient obtenir un financement public, lequel avait une incidence sur le montant de leur pension de retraite. En examinant les données de 2012, elles se sont en effet rendues compte que, même lorsque l'homme et la femme travaillaient autant dans l'exploitation, c'était toujours l'homme qui soumettait la demande de subvention, sachant qu'une seule personne par exploitation était habilitée à le faire (EC, 2019^[56]). Il est désormais possible à deux personnes de soumettre une demande pour chaque exploitation, de sorte que les deux membres de la famille peuvent avoir accès à la subvention publique, et ultérieurement bénéficier d'une pension de retraite. Cela étant, même des pays comme l'Islande doivent revoir leurs politiques générales d'aide à l'agriculture, compte tenu de leur impact sur l'environnement (OECD, 2019^[57]). Une analyse de l'impact des politiques de soutien à l'agriculture sur l'environnement du point de vue de l'égalité hommes-femmes pourrait mettre davantage en lumière la nécessité d'examiner l'impact différencié de ces politiques sur les femmes et les hommes.

À mesure que les mesures de lutte contre les pandémies seront levées et que des plans de relance seront mis en œuvre, les stratégies de redressement devraient intégrer des éléments tenant compte de la problématique hommes-femmes qui garantissent la sécurité alimentaire des femmes et soutiennent leurs activités économiques dans les chaînes de valeur agroalimentaires. L'OCDE a publié différentes synthèses sur la préservation des progrès accomplis dans la réalisation des ODD liés à la problématique hommes-femmes pendant la pandémie COVID-19, ainsi que pour assurer une reprise (OECD, 2020^[58]) verte (OECD, 2020^[9]). Garantir l'accès aux services de base aux femmes rurales et leur fournir des transferts monétaires immédiats peut atténuer l'impact économique de la COVID-19. Il est également important de comprendre que tous les groupes de la société ne bénéficieront pas de la même manière de la création d'emplois. La création d'un Observatoire de Genre et l'utilisation des données et des méthodologies de Cohérence des politiques au service du développement durable pour cartographier et suivre l'impact de la crise sur l'égalité hommes-femmes peuvent aider à identifier les bonnes pratiques en matière d'action publique.

6.5. Actions clés pour aller de l'avant

Malgré la forte participation des femmes dans l'agriculture, l'égalité des sexes n'est pas encore suffisamment intégrée dans la politique agricole, d'où la nécessité de : Parmi les actions possibles à cet égard figurent :

- Réunir des données sur les pratiques agricoles durables des femmes à l'échelon local. Encourager ce type d'initiatives en levant les obstacles juridiques et culturels limitant leurs activités. Élaborer des stratégies qui prennent en compte la dimension sexuée et les spécificités territoriales, permettant ainsi de reconnaître l'importance des femmes dans la gestion des communautés locales.
- Éliminer les obstacles juridiques à la propriété des terres par les femmes et à leur accès aux ressources naturelles.

- Associer les femmes et les communautés autochtones aux processus de décision relatifs aux politiques et pratiques agricoles, eu égard à leur fonction de dépositaires des ressources naturelles et à leur représentation dans le secteur agricole. Leurs savoirs traditionnels peuvent aider à identifier les enjeux et les difficultés auxquels la population locale est confrontée, et également fournir des solutions originales.
- Renforcer le leadership des femmes dans le secteur agricole, y compris dans le secteur public comme dans le secteur privé.
- Veiller à ce que la dimension sexuée soit intégrée dans les différentes initiatives (incitations financières, formations financières et aux outils numériques, autres incitations) mises en œuvre pour accélérer l'adoption de méthodes durables de production agricole et améliorer l'accès au marché. Les pouvoirs publics doivent intégrer la dimension sexuée lors de l'octroi d'incitations financières ou autres déployées pour accélérer l'adoption de méthodes durables de production agricole et l'accès au marché. Il faut pour cela tenir compte des besoins des femmes et de leurs responsabilités en matière de prise en charge, notamment des changements qu'une augmentation continue de la proportion de la production agricole commercialisée peut apporter aux femmes.

Références

- Avila-Santamaria, J. and M. Del Pilar Useche (2016), *Women's Participation in Agriculture and Gender Productivity Gap: The Case of Coffee Farmers in Southern Colombia and Northern Ecuador*. [17]
- Bélanger, J. and D. Pilling (eds.) (2019), *The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture*, FAO Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture Assessments, Rome, <http://www.fao.org/3/CA3129EN/CA3129EN.pdf>. [43]
- Berman, T. et al. (2016), "Urinary concentrations of organophosphate and carbamate pesticides in residents of a vegetarian community", *Environment International*, Vol. 96, pp. 34-40, <http://dx.doi.org/10.1016/j.envint.2016.08.027>. [34]
- CBD (2008), *Gender Equality and the Convention on Biological Diversity: A COMPILATION OF DECISION TEXT*. [23]
- Croppenstedt, A., M. Goldstein and N. Rosas (2013), "Gender and agriculture: Inefficiencies, segregation, and low productivity traps", *World Bank Research Observer*, Vol. 28/1, pp. 79-109, <http://dx.doi.org/10.1093/wbro/lks024>. [21]
- EC (2019), *Females in the field: more women managing farms across Europe*, European Commission, https://ec.europa.eu/info/news/queens-frontage-women-farming-2019-mar-08_en (accessed on 13 November 2020). [56]
- FAO (2021), *Realizing Women's Rights to Land in the Law - A Guide for Reporting on SDG Indicator 5.a.2*, FAO, Rome, <http://www.fao.org/3/i8785en/l8785EN.pdf>. [24]
- FAO (2020), *The State of Food and Agriculture 2020*, FAO, <http://dx.doi.org/10.4060/cb1447en>. [3]
- FAO (2019), *Good practices for integrating gender equality and women's empowerment in climate-smart agriculture programmes.* [12]
- FAO (2019), *Sustainable healthy diets*, FAO and WHO, <http://dx.doi.org/10.4060/ca6640en>. [53]
- FAO (2018), *Realizing women's rights to land in the law. A guide for reporting on SDG indicator 5.a.2*, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome. [55]
- FAO (2016), "PART I Agriculture in Sub-Saharan Africa: Prospects and challenges for the next decade", <http://dx.doi.org/10.1787/888933381341>. [1]
- FAO (2015), *The State of Food Insecurity in the World*, <http://www.fao.org/publications>. [18]
- FAO (2014), *Rural Women in Eastern Europe and Central Asia*, <http://www.fao.org/publications>. [45]
- FAO (2013), *Understanding and integrating gender issues into livestock projects and programmes : a checklist for practitioners.*, Food and Agriculture Organization of the United Nations. [49]
- FAO (2011), *FAO in the 21st century : ensuring food security in a changing world.*, Food and Agriculture Organization of the United Nations. [37]
- FAO (2011), "Prospects for the Environment", <http://www.fao.org/3/y3557e/y3557e11.htm> (accessed on 28 October 2020). [8]

- FAO et al. (2020), *The State of Food Security and Nutrition in the World 2020: Transforming food systems for affordable healthy diets*, FAO, Rome, <https://doi.org/10.4060/ca9692en>. [5]
- FIAN International (ed.) (2014), *Women Agricultural Workers and the Right to Adequate Food and Nutrition*, https://www.tni.org/files/download/women_agricultural_workers.pdf. [27]
- Franić, R. and T. Kovačićek (2019), *The professional status of rural women in the EU*, European Parliament, Policy Department for Citizens' Rights and Constitutional Affairs. [54]
- Garrigou, A. et al. (2020), "Critical review of the role of PPE in the prevention of risks related to agricultural pesticide use", *Safety Science*, Vol. 123, <http://dx.doi.org/10.1016/j.ssci.2019.104527>. [31]
- Global Coffee Platform (GCP) (2018), *Gender Equality analysis in Colombia's coffee sector - Voices of men and women engaged in coffee growing and their organizations*, <http://www.globalcoffeepatform.org>. [16]
- Group, W. (ed.) (2021), *World Bank Development Indicators*, <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators>. [15]
- Henry, C. and J. Adams (2018), *Spotlight on Sexual Violence and Harassment in Commercial Agriculture: Lower and Middle Income Countries*, ILO, Rome, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---inst/documents/publication/wcms_630672.pdf. [26]
- Howard, P. and W. Cuijpers (2013), *Gender and the management and conservation of plant biodiversity*, <https://www.researchgate.net/publication/40792278>. [47]
- Human Rights Watch (2020), "My Fear is Losing Everything", *The Climate Crisis and First Nations' Right to Food in Canada*. [11]
- ILOSTAT (2021), *ILOSTAT*, ILO, <https://ilostat.ilo.org/>. [14]
- IPCC (2019), "Summary for Policymakers", in Shukla, P. et al. (eds.), *Climate Change and Land: an IPCC special report on climate change, desertification, land degradation, sustainable land management, food security, and greenhouse gas fluxes in terrestrial ecosystems*. [7]
- Kennedy, G. et al. (2017), "Food biodiversity for healthy, diverse diets", in Biodiversity International (ed.), *Food Mainstreaming Agrobiodiversity in Sustainable Food Systems: Scientific Foundations for an Agrobiodiversity Index*. [40]
- Menon, N., Y. Van der Meulen Rodgers and A. Kennedy (2017), "Land Reform and Welfare in Vietnam: Why Gender of the Land-Rights Holder Matters", *Journal of International Development*, Vol. 29/4, pp. 454-472, <http://dx.doi.org/10.1002/jid.3203>. [46]
- Mrema, E. et al. (2017), "Pesticide Exposure and Health Problems Among Female Horticulture Workers in Tanzania", *Environmental Health Insights*, Vol. 11, <http://dx.doi.org/10.1177/1178630217715237>. [30]
- OECD (2021), "The triple challenge", in *Making Better Policies for Food Systems*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/edf73cce-en>. [13]
- OECD (2020), *Biodiversity and the economic response to COVID-19: Ensuring a green and resilient recovery*. [10]

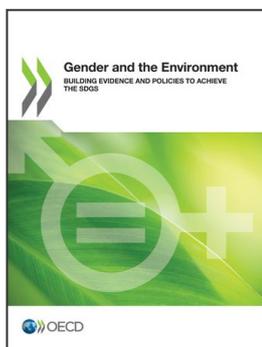
- OECD (2020), "Making the Green Recovery work for jobs, income and growth", *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, <https://doi.org/10.1787/a505f3e7-en>. [9]
- OECD (2020), *Women at the Core of the Fight Against COVID-19 Crisis*, OECD publishing, Paris, <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/women-at-the-core-of-the-fight-against-covid-19-crisis-553a8269/>. [58]
- OECD (2019), *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2019*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/39bfe6f3-en>. [57]
- OECD (2016), "Unleashing the green growth potential of integrated pest management", in *Farm Management Practices to Foster Green Growth*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264238657-6-en>. [52]
- OECD/FAO (2020), *OECD-FAO Agricultural Outlook 2020-2029*, OECD Publishing, Paris/Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome, <https://dx.doi.org/10.1787/1112c23b-en>. [6]
- OECD/FAO (2016), *OECD-FAO Guidance for Responsible Agricultural Supply Chains*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264251052-en>. [44]
- OECD/WTO (2019), *Aid for Trade at a Glance 2019: Economic Diversification and Empowerment*, OECD Publishing, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/18ea27d8-en>. [38]
- Quisumbing, A., N. Kumar and J. Behrman (2017), "Do shocks affect men's and women's assets differently? Evidence from Bangladesh and Uganda", *Development Policy Review*, Vol. 36/1, pp. 3-34, <http://dx.doi.org/10.1111/dpr.12235>. [28]
- Rapsomanikis, G. (2015), *Food and Agriculture Organization of the United Nations Rome*, <http://www.fao.org/publications>. [2]
- Sethuraman, K. and N. Duvvury (2007), "The nexus of gender discrimination with malnutrition: an introduction", *Economic and Political Weekly, Sameeksha Tust, Mumbai; India*, Vol. 42, pp. 49-53. [20]
- Shewamene, Z., T. Dune and C. Smith (2020), "Use of traditional and complementary medicine for maternal health and wellbeing by African migrant women in Australia: a mixed method study", *BMC complementary medicine and therapies*, Vol. 20/1, p. 60, <http://dx.doi.org/10.1186/s12906-020-2852-6>. [51]
- Subrahmanyeswari, B. and M. Chander (2013), *Integrating indigenous knowledge of farmers for sustainable organic farming: An assessment in Uttarakhand state of India*. [50]
- TEEB (2015), *TEEB for Agriculture & Food Interim Report*, United Nations Environment Programme, Geneva. [39]
- Thundiyil, J. et al. (2008), "Acute pesticide poisoning: a proposed classification tool", *Bulletin of the World Health Organization*, Vol. 86/3, pp. 161-240. [29]
- UN Women (2019), "Facts and Figures: Economic Empowerment". [4]
- UNDP (2012), *Gender and Climate Change Africa*. [19]
- UNDP (2011), *Chemicals and gender Energy & Environment Practice Gender Mainstreaming Guidance Series Chemicals Management*. [33]

- UNEP (2016), *Global gender and environment outlook*. [42]
- Vernooy, R. et al. (2017), “The roles of community seed banks in climate change adaption”, *Development in Practice*, Vol. 27/3, pp. 316-327, <http://dx.doi.org/10.1080/09614524.2017.1294653>. [48]
- Wang, W. et al. (2017), “Gender differences in pesticide use”, *Science of The Total Environment*, Vol. 590-591, pp. 22-28, <http://dx.doi.org/10.1016/j.scitotenv.2017.03.053>. [32]
- Watts, M. (2013), *Breast Cancer, Pesticides and YOU!*, Pesticide Action Network Asia and the Pacific (PAN AP), <http://www.panap.net>. [36]
- Watts, M. (2007), *Pesticides & Breast Cancer: A Wake up Call*, Pesticide Action Network Asia & the Pacific (PAN AP). [35]
- Wen, J. (ed.) (2020), *Gender-based violence and environment linkages: The violence of inequality*, IUCN, International Union for Conservation of Nature, <http://dx.doi.org/10.2305/iucn.ch.2020.03.en>. [25]
- Winniefridah, M. and M. Manuku (2013), *Traditional Science of Seed and Crop Yield Preservation: Exploring the Contributions of Women to Indigenous Knowledge Systems in Zimbabwe*. [41]
- World Bank (2020), “Agriculture and Food”, <https://www.worldbank.org/en/topic/agriculture/overview> (accessed on 28 October 2020). [22]

Notes

1

http://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability_pathways/docs/Factsheet_SMALLHOLDERS.pdf



Extrait de :

Gender and the Environment

Building Evidence and Policies to Achieve the SDGs

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/3d32ca39-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Les femmes et l'ODD 2 – Promouvoir une agriculture durable », dans *Gender and the Environment : Building Evidence and Policies to Achieve the SDGs*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/5f95f169-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.